

Pour vous renseigner

⇒ Sans vous déplacer, par téléphone : Centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*
 Centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :
 0 810 012 011 * _ courriel : cps.lyon@finances.gouv.fr

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

⇒ Sans vous déplacer, par internet : www.impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer

⇒ Sur place : Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

- Sur le montant de votre impôt
 CDI PALAISEAU SUD-OUEST SAID 1ER SECTEUR
 3 RUE EMILE ZOLA
 91874 PALAISEAU CEDEX
 Tél : **01 69 31 83 71** Courriel : cdi.palaiseau-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : LUN A VEN 8H45-12H 13H30-16H15 ET SUR RDV JUSQU'A 17H00
- Sur le paiement de votre impôt
 TRES. ORSAY
 1 PL DU DR ERNEST ALBERT BP 16 91401 ORSAY CEDEX
 Tél : **01 64 86 18 40** Courriel : t091111@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : 8H30-12H/13H-16H15 TLJ SF SAM Avec ou sans rendez-vous



TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 910 ESSONNE

Commune : 471 A ORSAY

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④		Taxe ordures ménagères ①	TOTAL des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2008	25,52 %	0,338 %	%	9,32 %	1,27 %	%	0,165 %	8,82 %	
	Taux 2009	25,52 %	0,337 %	%	9,65 %	1,27 %	%	0,159 %	8,67 %	
	Adresse	32 AV DES PIERROTS								
	Base	2282	2282		2282	2282		2282	2282	
	Cotisation	582	8		220	29		4	198	1041
Propriétés non bâties	Adresse									
	Base									
	Cotisation									
	Cotisations									
	2008	568	8		208	28		4	196	
2009	582	8		220	29		4	198		
Variation en % ②	+2,46 %	0 %	%	+5,77 %	+3,57 %	%	0 %	+1,02 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④		Chambre d'agriculture	
Propriétés non bâties	Taux 2008	%	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2009	%	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles									
	Bases terres agricoles									
	Cotisations									
2008										
2009										
Variation en % ②	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties						Base du forfait ③ forestier	Majoration base ⑤ terr. constr.	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base "Etat"								X		
Base "Collectivités"										
							Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥			83
							Dégrèvement "Habitation principale" ⑦			
							Dégrèvement JA "Etat" ⑧			
							Dégrèvements JA "collectivités" ⑧			
Référence administrative : 910 51 021 111 471 A C P							Montant de votre impôt			1124